

SUD-RAIL

INFORMATIONS

négoce salariale du 7 décembre 2022

La fédération SUD-Rail l'avait annoncé depuis plusieurs semaines ; la direction SNCF n'échappera pas à payer l'addition dans le cadre de la perte du pouvoir d'achat pour les cheminot·e·s. Alors qu'elle s'imaginait attendre début 2023 pour mettre concrètement sur la table des mesures salariales, le rapport de forces sur le terrain auquel les équipes militantes SUD-Rail ont contribué très fortement depuis juillet, a obligé la tenue de négociations nationales ce mercredi 7 décembre. Nous prenons acte des engagements pris par le Groupe SNCF mais ils ne règlent pas suffisamment l'injustice sociale dans notre entreprise.

Seul SUD-Rail revendique des augmentations en sommes uniformes qui cassent la hiérarchisation des salaires !

Le fil conducteur pour cette négociation de notre côté est très clair : l'ensemble des mesures prises doit arrêter d'aggraver les écarts de rémunération à la SNCF et concerner au même niveau les Statutaires et Contractuels. Même le DRH du Groupe a reconnu, lors de cette table ronde, que l'entreprise faisait beaucoup pour les « cols blancs ». Concernant les mesures « salariales », la proposition finale de la direction SNCF est :

- ⇒ Revalorisation de +2% au 1^{er} janvier 2023 des salaires fixes de l'ensemble des salarié·e·s
- ⇒ Revalorisation de 600 euros annuels au 1^{er} janvier 2023 de la prime de travail
- ⇒ Rétroactivité des mesures salariales prises en juillet sur les trois mois manquant (payable fin janvier)
- ⇒ Revalorisation de l'indemnité de résidence à 2,8% pour la zone 1 avec une étude sur le 1^{er} trimestre 2023 pour la révision et l'extension éventuel à d'autres zones géographiques.
- ⇒ Augmentation de 4% des indemnités Dimanche/Fêtes et nuit
- ⇒ Augmentation des autres EVS de 2%

Ces mesures et leurs équivalences seront appliquées à tous les cheminots statutaires ou contractuels



Les autres organisations syndicales ne soutiennent pas l'augmentation en sommes uniformes et avancent le tassement de la grille salariale. Nous préférons réduire l'écart de rémunérations qui est aggravé par les augmentations en pourcentage au profit des plus hauts salaires ! L'enveloppe globale pour ces négociations salariales aurait permis une augmentation cohérente d'environ 250€ par cheminot·e·s !

Des mesures complémentaires pour les notations, la prime de travail et les transports.

Primes de travail :

- **A partir du 1^{er} janvier 2024**, intégration à hauteur du code prime 1 (262€) dans le traitement pour tous les cheminot·e·s. Un travail technique est nécessaire sur les impacts avec les organisations syndicales ces prochains mois. Nous avons déjà annoncé que SUD-Rail revendiquera lors de ces travaux la prise en compte des spécificités métiers ainsi que l'équivalent d'un mécanisme utilisé actuellement par les DET de majoration ponctuelle de la prime de travail.

Notations/Déroulement de carrière

- Création des PR16 classe 3, PR20 Classe 4, avec des mesures d'amorçage ; Acquisition de la PR (16 ou 20) pour tous ceux qui ont acquis la PR 15 ou 19 avant le 1^{er} avril 2017. Le complément de rémunération pour les longs séjours sur les PR terminales sera garanti si l'agent a plus de 18 mois d'ancienneté sur la PR au 1^{er} avril 2023
- Contingent de niveaux supplémentaires de 15% pour l'exercice 2023
- Augmentations des enveloppes pour les contractuel·le·s : Classe 1 à 6 +1,4% et Classe 7-8 +1,7%
- Mise en place de délais de séjour pour les Positions de la classe 3,4,5,6, TA et TB en complément de la classe 2 de l'année dernière.
- Enveloppe « début de parcours » pour les contractuel·le·ss : +3%

Mesures transport vie quotidienne

- Augmentation à 75% de la prise en charge de l'abonnement transport
- Prime carburant à 150€ en mai (*cumulable avec celle annoncée par le gouvernement*)
- Prime à l'achat d'un vélo 150€
- Forfait mobilité durable de 400€ par an sur justificatifs.



Et maintenant ? Pour SUD-Rail, ce n'est pas FINI !

Le projet d'accord salarial, mis sur la table ce jour, va être débattu au sein des équipes militantes SUD-Rail dans le cadre de notre fonctionnement démocratique ...et avec les cheminot·e·s lors de nos présences syndicales sur le terrain.

A SUD-Rail, nous prendrons une décision collective, avec nos adhérent·e·s, sur une éventuelle signature de notre fédération.

Cependant la menace d'un mouvement social pour la fin de l'année est loin d'être dissipée.

Maintenant, SNCF Voyages et SNCF Réseau doivent répondre dans les prochains jours, notamment aux revendications des ASCT et des agents de la Circulation qui sont fortement mobilisés pour la reconnaissance spécifique de leur métier !

Pas de solde de tout compte pour la direction, avec l'inflation qui continue, de nouvelles rencontres doivent être programmées pour 2023 !